

Le Parlement vénézuélien convoque un référendum consultatif sur le territoire de l'Essequibo



La Havane, 22 septembre, (RHC)- L'Assemblée Nationale du Venezuela a convoqué jeudi un référendum consultatif sur le territoire de l'Essequibo, objet d'un différend avec le Guyana voisin.

En dépit des normes internationales, le Guyana a octroyé de licences d'explorations à Exxonmobil, la transnationale du pétrole, sur le territoire en litige.

Sur proposition de Jorge Rodriguez, président du Parlement, la motion d'urgence a reçu le soutien unanime des élus. Ces derniers ont également adopté un accord répudiant les déclarations des États-Unis considérées comme une agression flagrante contre les droits du Venezuela sur l'Essequibo.

Jorge Rodriguez a expliqué que ce mécanisme consultatif est prévu par l'article 71 de la Constitution et servira au peuple vénézuélien, par le biais d'un vote direct et secret, à prendre une décision et à renforcer les droits inaliénables sur le territoire en dispute.

La consultation ratifiera également, par l'histoire et par la loi, que cette région du pays "fait indissolublement partie du sol sacré de la patrie", a-t-il souligné.

Le Parlement vénézuélien, avec les deux tiers des voix des députés, demande un référendum consultatif pour que tout le peuple puisse s'exprimer, les hommes et les femmes, et que la République bolivarienne puisse dire "ceci est mon territoire indissoluble", a souligné le député.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/334768-le-parlement-venezuelien-convoque-un-referendum-consultatif-sur-le-territoire-de-lessequibo>



Radio Habana Cuba